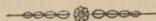


CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.



L'ARMÉE PERMANENTE. — PORTRAITS DE SOMERS ET
DE SUNDERLAND.

Qu'on se figure la douloureuse situation d'un roi en proie aux attaques de tous les partis parlementaires, insulté par les whigs, trahi par les tories, et en lutte ouverte avec les conspirateurs jacobites ! Qu'on se fasse une idée de la position pénible d'un vieux capitaine forcé à l'ingratitude envers les anciens et fidèles compagnons de ses victoires et de ses dangers ! Qu'on s'imagine la profonde affliction d'un homme qui a voué sa vie entière à la défense généreuse du protestantisme et de la liberté, se voyant privé tout d'un coup de la force matérielle qui, surtout dans les temps de

crise, est indispensable au maintien de la justice et de la morale publique !

C'est dans ce déplorable état de choses que se trouvait le roi Guillaume après la glorieuse paix de Ryswick.

Avant d'entrer dans le détail des discussions orageuses du Parlement et des défaites et des victoires du ministère, il importe de connaître les deux hommes les plus éminents du parti de Guillaume : c'étaient *Sunderland*, le spirituel courtisan, et *John Somers*, l'honnête jurisconsulte.

Le comte Robert Spencer de *Sunderland* était un de ces diplomates à la physionomie fine et insinuante, au front toujours riant, à l'esprit ironique et délié, aux manières affables et gracieuses, un de ces hommes qui unissent à une profonde dépravation morale une grande connaissance du cœur humain, et le rare talent de profiter de ses faiblesses. Il avait été tour-à-tour ministre de Charles II, de Jacques II et de Guillaume III ; il avait changé de religion comme il avait changé de maître et de doctrines politiques. Sous le règne

frivole de Charles II, il avait joué avec succès l'in-crédule bon vivant qui se moque de toute croyance et de toute conviction ; sous le règne bigot de Jacques II, il prit le masque de la religion catholique, et se fit payer ses dettes par les jésuites et par Louis XIV.

La cause principale de cette honteuse conduite, nous devons la chercher dans son continuel besoin d'argent, fruit inévitable de son amour effréné du luxe, du jeu et des femmes.

Quoi qu'il en soit, il possédait l'art de se rendre indispensable à tous les gouvernements de la Grande-Bretagne, par son intelligence froide et pénétrante, par son profond savoir, par son génie hardi et entreprenant ! Il fut nommé, en 1697, membre du conseil privé du roi Guillaume, lord chambellan, et, plus tard, lord justicier.

A côté de cet homme dissolu, cupide et presque cynique, nous voyons un homme intègre, incorruptible et vertueux, lord John Somers, le célèbre ami de l'illustre Addison. Modeste dans ses paroles, généreusement fier dans ses actions, doué

d'une brillante éloquence et d'un esprit juste et observateur, lord Somers avait acquis de bonne heure l'entière confiance de ses concitoyens. Les premières années de sa jeunesse avaient été souvent en proie à d'ardentes passions sensuelles; mais il était bientôt parvenu à s'enthousiasmer pour les doux charmes de la vertu, et à dompter, à l'imitation de Socrate, les impétueuses saillies d'une imagination désordonnée! Tous ses contemporains sont d'accord sur ses talents et sur ses vertus, et lord Orford, son panégyriste le plus éloquent, le compare, dans son langage un peu boursoufflé, « à un de ces hommes divins qui, semblables à la chapelle d'un palais, restent purs, tandis que tout ce qui les entoure est livré à la servitude, à la corruption, au délire. »

Guillaume III récompensa ses efforts infatigables et son noble dévouement en le nommant, en 1689, solliciteur général, en 1693, lord garde-des-sceaux, et bientôt après lord chancelier d'Angleterre et baron d'Evesham.

Ces deux chefs du ministère de 1697 avaient

pris, dans la fougueuse discussion sur l'armée permanente, une position périlleuse. Ils avaient à combattre contre l'immense majorité de la nation et du Parlement. C'était surtout l'entretien des gardes hollandaises du roi qui excitait un sentiment d'indignation générale.

Ces gardes qui, pendant la guerre contre Louis XIV, avaient été tolérées comme les soldats d'une nation alliée, on les considérait maintenant comme de vils mercenaires, comme des instruments odieux servant à fouler aux pieds le peuple et les lois.

L'Angleterre fut inondée d'un déluge de pamphlets, qui démontraient combien était ruineuse pour le Trésor la solde d'un si grand nombre de satellites étrangers, et prétendaient faire voir au grand jour l'incompatibilité d'une force-armée permanente avec l'indépendance et la liberté nationales. Le peuple anglais, s'écriaient les uns, ne mérite pas d'être libre, si ses citoyens n'ont pas le courage de défendre leurs libertés, seuls, et sans le secours de ces soldats mercenaires!

A qui devons-nous notre grandeur et notre liberté nationale? demanda avec emportement un membre de la Chambre des Communes; nous les devons à notre situation géographique, à cette heureuse situation qui a rendu superflue l'institution d'une armée de terre permanente, nécessaire aux nations du continent pour se défendre contre des voisins avides et ambitieux!

La nation tristement endettée, s'écriaient les marchands de Londres, endettée de près de six millions de livres sterling, ne pourra pas acquitter ses promesses; elle contractera de nouvelles dettes au profit des étrangers!

Quelle fut la cause principale de la décadence de l'empire romain, demandaient quelques autres, sinon la distinction établie entre le corps des soldats et celui des citoyens?

L'histoire, d'ailleurs, ne nous a-t-elle pas donné des avertissements plus sensibles encore, plus sinistres et plus instructifs? ne nous montre-t-elle pas Cromwell? ne nous rappelle-t-elle pas la mémoire de Monk?

La nation anglaise se laissait séduire par ces véhéments discours, et par les appâts trompeurs d'une économie mal entendue.

La Chambre des Communes, encouragée par ces applaudissements, vota aussitôt ¹ le licenciement des troupes levées depuis 1680, et la réduction de l'armée à sept mille hommes. En vain les objections des hommes clairvoyants et sages, en vain les discours habiles et éloquents des amis de Guillaume combattirent cette mesure comme incompatible avec l'ordre public et la sûreté extérieure; toute résistance fut infructueuse!

La nation aveuglée ne voyait pas que le système militaire de l'Europe avait changé; que dans les conseils des princes étrangers, les soldats et le canon étaient devenus les arguments les plus éloquents et les plus irrésistibles; que Louis XIV et Jacques II ne cessaient de conspirer contre le protestantisme et contre la liberté constitutionnelle; qu'il y avait enfin dix-huit mille Irlandais prêts à

¹ Journals of the House of Commons. 41 déc. 1697. Parl. hist 4467.

opérer une descente en Angleterre pour rétablir le trône du roi légitime.

Le vote de la Chambre des Communes, imprudente manifestation d'une défiance injuste, avait fait une plaie douloureuse et incurable au cœur ulcéré de Guillaume III, cœur plein de soupirs qui n'osaient s'exhaler!

Ce n'est que dans le petit cercle de ses amis intimes qu'il exprimait, par des paroles tristes et mélancoliques, les amères douleurs de son âme.

« Ces hommes, disait-il, poussent l'ingratitude si loin, qu'ils aiment mieux s'exposer aux entreprises de leurs ennemis que d'accorder une juste confiance à un roi qui les a servis fidèlement. »

Remarquant les tristes effets de leur méfiance exagérée, les Communes, *dans leur juste sentiment et dans la reconnaissance des grandes choses qu'avait faites pour ce royaume S. M. le roi Guillaume III, résolurent de lui accorder une somme n'excédant pas 700,000 liv. sterl.*¹, *durant sa vie et pour le soutien de la liste civile.*

¹ Journals, 21 dec. 1697. — Parl. hist. V, 1168

Mais est-ce ainsi qu'on respecte la gloire d'un roi sage, d'un homme magnanime ?

Il est prouvé, par des documents d'une authenticité incontestable ¹, que Guillaume avait pris la résolution de quitter l'Angleterre et d'abdiquer le trône.

Accablé de chagrins domestiques et des soucis rongeurs du gouvernement, la santé altérée par des travaux pénibles et continuels, il était décidé à se retirer en Hollande et à terminer sa vie active dans les douceurs d'une obscurité paisible.

Mais peut-on sortir impunément de son naturel et de ses habitudes ? L'aigle impérial peut-il quitter volontairement les régions fières et sublimes pour entrer dans la modeste et heureuse enceinte d'un colombier solitaire ? Et que deviendraient, par cet acte d'abdication, les grandes et glorieuses conquêtes qui avaient été le but des désirs de Guillaume et le prix de tant de combats

¹ Hardwicke Papers, 362.—Shrewsbury, Correspondance, 571.
— Ralph, 808

sanglants? Que deviendraient les dissidents, dépourvus de sa protection intrépide et généreuse? Que deviendrait, sans son redoutable appui, la liberté constitutionnelle? Que deviendrait l'Angleterre, en proie aux horreurs de l'anarchie ou à l'inexorable vengeance du roi légitime?
